

Mai 2014 – Volume 2 – Numéro 2 – Office municipal d'habitation de Montréal

## D'importants travaux aux habitations Victor-Rousselot



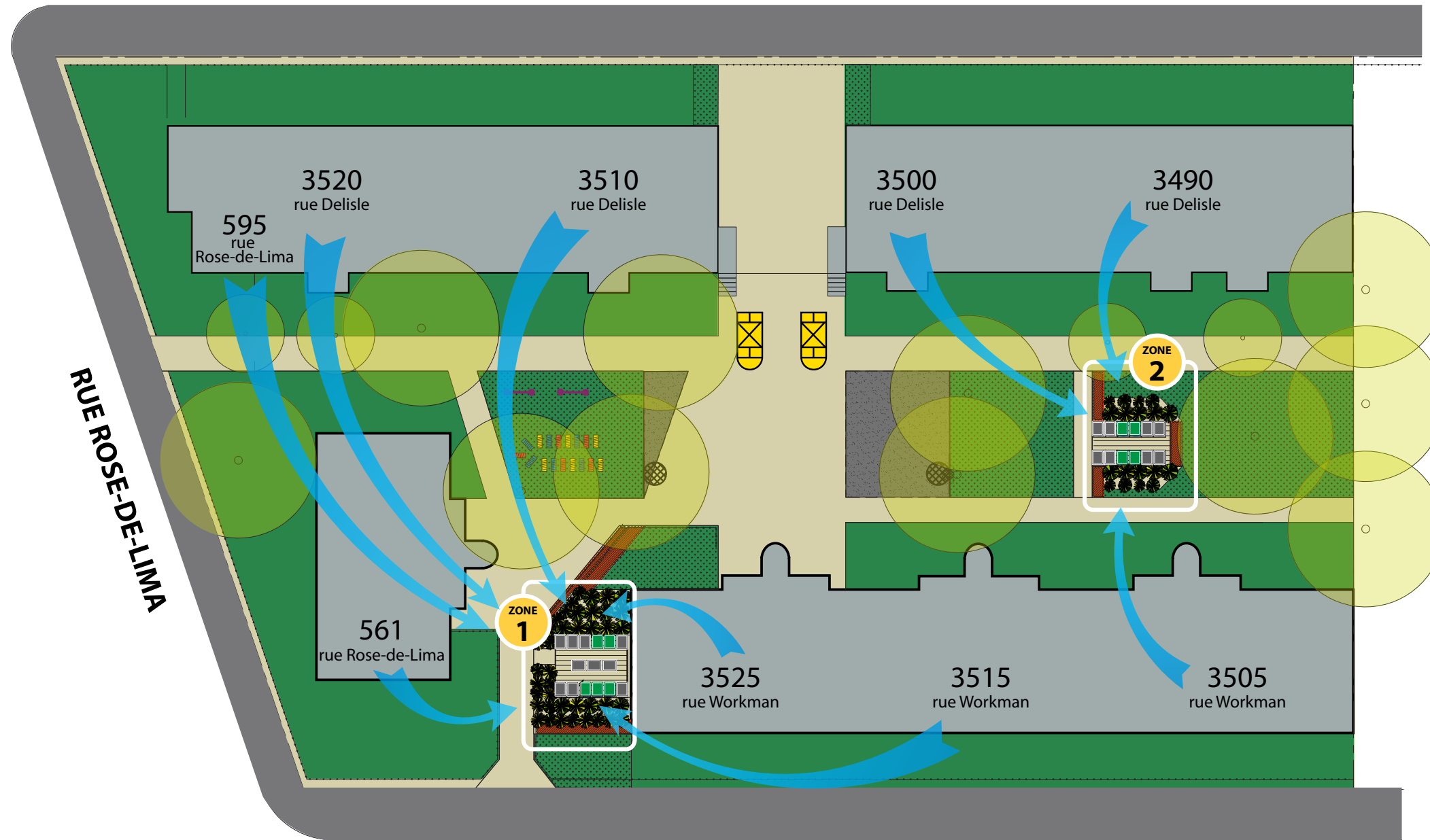
**Des travaux majeurs de plus de 62 300 \$ pour le réaménagement des espaces dédiés aux bacs de matières résiduelles ont commencé en novembre 2013 aux habitations Victor-Rousselot, situées du 3490 au 3520, rue Delisle, aux 561 et 595, rue Rose-de-Lima et du 3505 au 3525, rue Workman. Le projet consiste à aménager deux sites de dépôt des matières résiduelles afin de se conformer au nouveau règlement de l'arrondissement Le Sud-Ouest interdisant de les déposer en façade des immeubles. Les travaux devraient se terminer vers la fin de mai 2014.**

Ces travaux engendrent des dérangements temporaires pour les locataires : bruit et va-et-vient des ouvriers autour des immeubles.

Nous sommes conscients des désagréments occasionnés par ces travaux, mais nous veillons à ce qu'ils soient achevés dans les prochaines semaines. Nous espérons que les travaux amélioreront votre qualité de vie de manière durable. Nous vous remercions de votre collaboration et de votre patience.



RUE DELISLE



RUE WORKMAN

## LÉGENDE

-  Arbre existant
-  Arbuste
-  Surface de criblure de pierre
-  Gazon
-  Vivaces
-  Panier de basketball existant
-  Parcours de pneus
-  Jeu de marelle
-  Jeu de ballon-poire
-  Bac de recyclage
-  Bac à déchets

## AVEC VOUS, C'EST NATUREL

Les **15 et 29 avril 2013**, l'Office municipal d'habitation de Montréal a tenu des **rencontres de consultation** aux habitations Victor-Rousselot. Une **trentaine** de personnes étaient présentes pour entendre **Danielle Lacroix**, alors agente de liaison, **Patrick Benjamin**, organisateur communautaire, **Julie St-Arnault**, architecte chez Vlan Paysages, et **Mélanie Bélanger**, d'Écoquartier du Sud-Ouest, expliquer les travaux à venir. Parmi les sujets discutés, mentionnons l'emplacement et le nombre des sites de dépôt des matières résiduelles, le nombre de bacs à déchets et de bacs de recyclage, l'aménagement des lieux et l'amélioration de la cour.

Les locataires ont suggéré de ne pas implanter un seul site pour les matières résiduelles au centre de la cour, mais d'en prévoir deux, afin de conserver le caractère convivial de la cour et l'espace consacré aux jeux des enfants et aux rencontres entre locataires. Ainsi, un premier site a été aménagé sur le côté du bâtiment donnant sur la rue Workman et un deuxième, au fond de la cour.

Les nouveaux sites seront dallés en béton afin de faciliter leur entretien. L'ajout de cette structure ne permettait pas d'implanter un des sites le long de la clôture arrière, comme les locataires le souhaitaient, en raison de la présence d'une ligne de gaz souterraine à cet endroit. Au total, les sites comprendront 27 bacs, dont 18 destinés aux ordures et 9 au recyclage.

Des tracés de marelle seront ajoutés sur la surface asphaltée au centre de la cour. Deux jeux de ballons-pièces seront installés, car c'est un jeu qui plaît beaucoup aux enfants, ainsi qu'un parcours de pneus.

Les sorties d'eau servant à arroser les fleurs et à nettoyer les nouveaux espaces dédiés aux bacs seront réparées.

Nous remercions les locataires pour leur participation aux échanges, leurs commentaires et leurs réflexions qui ont permis de bonifier le projet.

## PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour prévenir les accidents, assurez-vous de vous tenir loin du chantier et des équipements de l'entrepreneur. **Respectez les périmètres de sécurité délimités par des rubans jaunes, des bornes ou des clôtures.**



# EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
Deux espaces dédiés aux matières résiduelles ont été aménagés.	Le nouveau règlement de l'arrondissement interdit la disposition des bacs à ordures en façade des immeubles.	<b>Esthétique</b> améliorée <b>Pratique</b> et <b>discret</b>
Les deux sites seront dallés en béton et bordés d'arbustes. Des abris seront installés.	Les sites seront plus faciles à entretenir et moins susceptibles de dégager de mauvaises odeurs.	<b>Facilité</b> d'entretien <b>Esthétique</b> améliorée
Deux jeux de ballons-poires seront installés, un parcours de pneus et deux tracés de marelle au sol seront ajoutés.	La cour sera plus accueillante pour les enfants.	<b>Convivialité</b> accrue

## L'UTILISATION DES NOUVEAUX ESPACES

Les locataires utiliseront le site le plus près de leur logement. Veuillez consulter le plan d'aménagement pour localiser les deux zones (indiquées par des cercles jaunes) et voir les adresses qu'elles desservent.

Les flèches sur le plan d'aménagement pointent les zones (indiquées par des cercles jaunes) et les édifices associés à chaque zone :

- La zone 1, située le long du 3525, rue Workman, servira aux locataires du 3525 et du 3515, rue Workman, du 561 et du 595, rue Rose-de-Lima et à ceux du 3520 et du 3510, rue Delisle.
- La zone 2, située au fond de la cour, servira aux locataires du 3505, rue Workman et à ceux du 3500 et du 3490, rue Delisle.

## L'ENTREPRENEUR

**Aménagement Côté Jardin** est l'entrepreneur qui coordonne les travaux aux habitations Victor-Rousselot. Les ouvriers travaillent **du lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h**. Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire peut être prolongée si la bonne marche des travaux l'exige.

# L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS VICTOR-ROUSSELOT

## ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS :

- ◆ Agente de liaison :  
**Julie Chalifour**
- ◆ Surveillant de travaux :  
**Marcel Galarneau**
- ◆ Directeur de projets :  
**Nicolas Pichouron**



## EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :  
**Jacques Lamousnery**
- ◆ Agente de location :  
**Michelle Coutu**
- ◆ Organisatrice communautaire :  
**Andréa Quezada**



Les travaux majeurs effectués dans votre immeuble sont financés par la Société d'habitation du Québec (SHQ), la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).



## L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS ET EXTERMINATION  
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES  
ET SÉCURITÉ  
24 h/24 – 7 j/7

**514 872-OMHM (6646)**



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

**INFOCHANTIER** est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8  
Téléphone : 514 872-6442

**INFOCHANTIER** vous informe sur les chantiers de travaux majeurs prévus dans votre immeuble.

**INFOCHANTIER** vous informe sur les chantiers de consultation qui sondent votre opinion.

**INFOCHANTIER** est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination  
Charles Allain et Marie-Eve Leblanc

Révision  
Linguitech

Graphisme  
LithoChic inc.